



Agriculture et gestion des services écosystémiques

Michel Trommetter
Directeur de Recherche

Introduction

- Biodiversité remarquable
- Biodiversité ordinaire
- Créer un lien entre la biodiversité remarquable et ordinaire par le biais des approches en termes de résilience et de fonctionnement des écosystèmes.
- Les services sont aujourd'hui largement utilisés par divers acteurs
 - généralement gratuitement
 - souvent sans le savoir
- Leur disparition pourrait entraîner des coûts de substitution élevés, voire prohibitifs –dépendance-

Introduction

- Prise en compte des services et conservation de la biodiversité
 - Pas simple : le niveau attendu de service peut ne pas être compatible avec la conservation de la biodiversité
 - Estime une valeur minimale associée aux services
- Une politique basée uniquement sur la mise en place de zones protégées peut ne pas être suffisante pour assurer à la fois
 - le maintien d'espèces et d'écosystèmes remarquables
 - le maintien d'un potentiel évolutif face à des risques de changements globaux.
 - Continuité écologique
 - Trame verte
 - Trame bleue

Introduction

- En agriculture quels sont les services associés
 - Production agricole
 - Quantité
 - Qualité
 - Hors production agricole
 - Eau
 - Paysage
 - Carbone
 - Incendie
 - Climat

Introduction

- Exemple des intrants
 - Impact des intrants chimiques sur les services hors agriculture
 - Substitutions possibles
 - Mobiliser des bio-intrants
 - Avec quel impact sur la biodiversité et sur les services
 - Mobiliser mieux certains services des écosystèmes
 - Productivité/qualité
 - Gestion des bioagresseurs
- Plan
- Acteurs et services
- Rémunérer les services
- Quelques exemples
- Synthèse

Acteurs et services

- Les utilisateurs de services
 - Gratuit
 - Payant
- Les mainteneurs de services
 - Services pré-existants
 - Favorisant de nouveaux services
 - Avec coûts
 - Sans coût

Acteurs et services

- Interaction d'acteurs et services -dépendance-
 - Agriculteur maintien des services existants
 - Utilisés par lui-même
 - Utilisés par d'autres
 - Agriculteur crée les conditions pour que de nouveaux services émergent
 - Utilisés par lui-même
 - Utilisés par d'autres
 - Agriculteurs mobilise des services
 - Maintenus ou favorisés par lui-même
 - Maintenus ou favorisés par d'autres
 - Agriculteur change ses pratiques pour mobiliser différemment les services écosystémiques
 - Agriculteur modifie / détruit un service
- Impact sur le BES inter temporel

Rémunérer les services

- Conflits d'usages et services :
 - Couper une forêt peut avoir des conséquences sur la fertilité des sols et sur l'épuration de l'eau ;
 - Installer des ruches peut avoir des effets sur la pollinisation, donc sur la production agricole.
- Le conflit n'est pas lié à un désaccord sur le partage de la valeur mais sur le fait que les avantages qu'en tirent les uns peuvent se traduire en perte ou en coût supplémentaire pour les autres.
- L'effet de conflit est renforcé par la multiplication d'usages différents.
- L'approche par les services nécessite alors de revoir la relation entre les acteurs par rapport au maintien ou à la destruction de ces services.

Rémunérer les services

- Prise de conscience qu'en matière de ressources environnementales (air, eau, atmosphère, biodiversité) l'absence d'un système de propriété défini permet aux agents économiques de les utiliser à coût nul, alors que le coût réel pour la société est positif.
- L'Etat est alors légitime à intervenir pour ramener l'impact sur les ressources à un niveau tolérable.

Rémunérer les services

- Règlementation / normes / fiscalité
 - Modification de la fiscalité dans le cadre de Natura 2000 ou des exonérations de taxes sur le foncier non bâti peut être envisagée
- Si destruction d'un écosystème ou d'un service
 - Compensation physique (éviter/réduire/compenser)
 - Compensation monétaire
 - Principe pollueur payeur
- Dépasser la notion de compensation pour la destruction de biens publics
- Proposer une révision de la rémunération des services écosystémiques : basée sur les coûts de substitution et de maintien du service.

Rémunérer les services

- Qui a des droits sur les services et sur leur utilisation ?
 - Ne pas maintenir un service n'est pas équivalent à sa destruction si les coûts du maintien ne sont pas compensés
 - Rémunération des services et risque de chantage au maintien même en l'absence de coût du maintien (ex. exploitation pétrolière)
 - Entreprises, particuliers, Etat
 - Principe bénéficiaire payeur
- Pourquoi payer pour le service ?
 - La rémunération est inférieure au coût de la substitution artificielle de ce service pour l'entreprise, le particulier ou l'Etat.
 - On passe donc d'une approche par la valeur à une approche par les coûts.

Rémunérer les services

- Aller au delà de la norme
 - Utilisateur peut vouloir des services qui vont au-delà des normes et des niveaux de bien publics
 - Principe bénéficiaire payeur
 - Contrat
- Cette évolution a un double effets attendus:
 - Augmenter l'enveloppe associée à la gestion de la biodiversité (éventuellement transferts entre acteurs privés)
 - Augmenter la prise de conscience des acteurs des enjeux économiques, écologiques et sociaux de leurs interactions par rapport à la question de la biodiversité

Quelques exemples

- Dans le cas de l'expérience Vittel,
 - L'entreprise compense les agriculteurs pour un service -niveau de nitrate dans l'eau- afin de pouvoir poursuivre son activité de production d'eau minérale
 - Il faut donc inciter l'agriculteur à aller au delà de la réglementation.
 - Le service est donc rétribué selon l'intérêt de l'entreprise puisqu'il dépasse l'objectif fixé par la réglementation.
 - On entre dans un nouveau paradigme: le coût de l'inaction

Quelques exemples

- Rémunérer les agriculteurs pour le maintien de paysage
 - Taxe de séjour dans les hotels pour rémunérer ce service
 - Aller au-delà en faisant payer tous les habitants de la zone
- Favoriser l'agriculture biologique
 - Utilise des services
 - Gratuitement
 - Payant le mainteneur s'il a des coûts de maintien
 - Favorise certains services
 - Gratuitement
 - Rémunération
 - Peut entrainer des déforestations (production agricole constante)
 - Compensation

Synthèse

- Jusqu'à présent les agriculteurs sont quasi exclusivement mobilisés pour leur intervention dans des services en termes de maintien ou de recréation de paysages et rémunérés sur fonds publics.
 - Rémunérations additionnelles de collectivité territoriales locales ou du secteur privé : « *local compensation to supplement UE subsidies* ».
- Cela revient à diversifier les sources de financement et de mise en œuvre pour l'objectif « continuité écologique »
 - Financement public
 - Financement privé
 - Compensation
 - Rémunération des services écosystémiques
- Risques et limites
 - Favoriser des services au détriment d'autres
 - Service séquestration de Carbone ou l'on reforeste sans nécessairement prendre en compte les enjeux de biodiversité
 - Cohérence des politiques publiques
 - Ex de l'agriculture biologique

Synthèse

- Cette présentation a mis en évidence l'arbitrage qui peut exister entre aménager un site et compenser d'une part ou ne pas aménager un site et bénéficier d'une rémunération pour le maintien d'un service d'autre part.
- Cet arbitrage combine
 - Principe Pollueur Payeur (en cas de destruction de services)
 - Principe Bénéficiaire Payeur (en cas de maintien du service).
- Cela pourrait sans doute être une piste de recherche pour le futur

MERCI

